

PRATIQUE DU TRAVAIL SOCIAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Hilaire OMALETE OSAKO

Psychologue – Formateur

Directeur chargé de la Formation initiale

Centre Africain de Formation supérieure des Educateurs Sociaux

« CAFES », Kinshasa

anescafes@yahoo.fr

INTRODUCTION

Au cours des dernières décennies, la société congolaise se heurte durement aux processus d'exclusion sociale et paupérisation qui frappent un nombre toujours plus important des populations en difficulté ou vulnérables, qui touchent particulièrement les enfants, les jeunes, les femmes, les personnes du troisième âge, les personnes vivant avec un handicap ou le VIH, les personnes victimes de violences. Ces personnes connaissent des souffrances physiques, psychiques, sociales et morales.

Souffrant d'un « déficit d'intégration », une importante frange de la population n'a d'autre choix que de s'installer dans un état de précarité. Dès lors « exclus » et « inadaptés sociaux » ils viennent peu à peu grossir les rangs d'une population à problèmes qui ne concerne plus exclusivement les catégories classiques du handicap, de la maladie, de la vieillesse, des personnes en difficulté que les travailleurs sociaux étaient jusqu'alors amenés à rencontrer ou accompagner. Ces personnes sont repérées par des intervenants sociaux qui restent démunis ou désarmés devant la multiplicité des facteurs en cause, le désengagement de l'Etat, l'insuffisance des ressources, le nombre réduit des professionnels du travail social, l'ampleur des besoins réclamant des réponses sociales adaptées.

Le travail social s'est inscrit au cœur des rapports sociaux et de leurs contradictions. Pour prévenir et combattre les effets négatifs de l'organisation sociale et économique sur une partie de la population, la société congolaise s'est dotée de dispositifs de régulation dont le travail social est l'une des composantes. Le travail social est une notion complexe dont les rôles, fonctions et tâches sont nombreuses et variées en faveur des personnes en difficultés ou vulnérables. Un travailleur social est un professionnel de la relation d'aide à autrui, intervenant là où il y a marginalité, c'est-à-dire là où l'ordre social, familial, psychologique et /ou biologique se rompt ou se fracture. Il s'agit donc de permettre à ces personnes de se développer et de s'épanouir selon leurs possibilités, dans un environnement social lui-même en mouvement ou en perpétuels bouleversements et qui ne cesse de provoquer des inégalités sociales ainsi que des phénomènes d'exclusion sociale de toutes sortes.

Les travailleurs sociaux s'appuient sur les ressources des usagers pour favoriser leur participation sociale dans le respect de leurs particularités. Ils fondent leurs actions sur les concepts et valeurs des droits fondamentaux et de la justice sociale, défendus pour que chacun soit en mesure d'agir en tant que sujet de droits. Sur la base de ces valeurs, ils s'opposent aux inégalités, quelle qu'en soit l'origine.

Le travail social comprend les champs professionnels diversifiés notamment le service social, l'éducation sociale, l'animation socioculturelle, l'accompagnement, le travail de réseau, la médiation familiale, la réadaptation, etc.

La plupart des intervenants sociaux en République Démocratique du Congo, ont développé des pratiques professionnelles en travail social avec beaucoup de cœur, de courage et d'intelligence dans des conditions toujours difficiles ou vulnérables, en s'efforçant de répondre à leurs besoins fondamentaux.

Face à l'émergence des nouvelles problématiques, nous observons un champ de l'action sociale en perpétuel mouvement et construction. Les expériences de travail social montrent une distribution des pratiques du travail social dans un espace « structuré et polarisé » soit par la proximité aux publics ou aux institutions, soit par les fonctions d'aide directe aux personnes en difficultés ou par les fonctions d'évaluation (ou de diagnostic) et d'aide médiatisée.

La diversité des lieux d'intervention des travailleurs sociaux constitue des terrains des pratiques professionnelles. Chercher à mieux repérer, décrire et comprendre ces pratiques du travail social n'est pas chose aisée. L'action sociale vit à nouveau un déplacement de ses modes d'intervention, de ses lieux d'exercice, de ses champs d'intervention prioritaires, lesquels ont pour objet, la pauvreté individuelle et collective, les liens socio-économiques, dans l'intervention, à travers les nouvelles stratégies misant sur le développement local communautaire.

L'intervention ne s'exercerait donc plus exclusivement dans les institutions, mais se situerait bien davantage dans l'interface entre le formel et l'informel, entre l'institutionnel et le communautaire, entre le public et le privé. Ces mutations du champ d'intervention sociale exigeraient des nouvelles missions spécifiques, des nouvelles compétences, des objectifs et contenus de formation pour les travailleurs sociaux.

I. PRATIQUE DU TRAVAIL SOCIAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le travail social en tant que profession, œuvre à la promotion du changement social, à la résolution des problèmes dans les relations humaines, à l'appropriation du pouvoir par les personnes et à la libération de celles-ci, dans le but d'accroître leur mieux-être général. En utilisant des théories sur le comportement humain et les systèmes sociaux, le travail social intervient aux points de jonction où les personnes sont en interaction avec leurs milieux de vie ou leur environnement. Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession. Selon ces notions le travail social a pour vocation première d'aider à ce qu'une personne, une famille ou un groupe de personnes ait accès aux droits que la société lui confère, et recrée des liens sociaux.

Il existe une multitude de pratiques du travail social en République Démocratique du Congo, nous proposons à travers cette contribution d'en présenter les plus courantes.

1.1 L'aide sociale

Elle revêt des formes multiples et variées selon les situations rencontrées. Elle exerce différentes fonctions :

- Assistance matérielle, morale ;
- Education, alphabétisation ;
- Insertion socioprofessionnelle ;
- Répression ou enfermement comme moyen de lutte contre la pauvreté (des vagabonds, des mendiants).

Ces pratiques sont souvent observées sous des interventions judiciaires et ce malgré les recommandations des mesures administratives.

L'évolution de la société congolaise, frappée par des moments de crise, de ruptures et par des épidémies (EBOLA, VIH) ou par des guerres, favorise l'extension de ces initiatives au point qu'elles deviennent indispensables à la populations et au bon fonctionnement de la société.

Les intervenants les plus actifs restent les religieux, les bénévoles, les militants associatifs. Ce modèle d'intervention est basé sur la **charité** et l'assistance. Les notions de vocation et d'abnégation y sont également très présentes.

1.2. LE SERVICE D'ASSISTANCE SOCIALE

Les actions des assistants sociaux tendent à favoriser une adaptation réciproque des personnes, des familles, des groupes et du milieu social dans lequel ils vivent. Elles visent à développer le sentiment de dignité et de responsabilité des individus en faisant appel à leurs capacités, à leurs relations interpersonnelles et aux ressources de la collectivité. Les assistants sociaux contribuent avec d'autres acteurs à la résolution des problèmes sociaux que les personnes en difficulté ou vulnérables ne peuvent résoudre d'elles-mêmes. Le service social se trouve au point de rencontre entre les personnes et leur environnement.

Ils sont le plus fréquemment appelés à faire un travail interindividuel ou en groupe restreint, dans des lieux polyvalents comme des juridictions, des centres de promotion sociale, des hôpitaux, des prisons, des lieux de soins à domicile, des écoles, des entreprises. Ils travaillent également dans un grand nombre de services spécialisés comme ceux liés à la protection de l'enfance, aux aides matérielles spécifiques, aux urgences et catastrophes naturelles. Leur fonction est l'accompagnement social d'individus, de familles ou de groupes dans un but d'auto groupes visant leur autonomie, en facilitant l'accès aux ressources de la société.

Cet accompagnement contient une dimension d'encouragement à la prise de conscience individuelle et à la réflexion sur soi et son entourage en vue d'une promotion du bien être individuel et social et d'une position de « sujet ».

1.3. L'EDUCATION SOCIALE

C'est une action menée par un professionnel pour favoriser le développement personnel, la maturation sociale et l'autonomie des personnes en difficulté, vivant avec un handicap ou en voie de l'être. Le but du travail socio éducatif consiste à faciliter l'intégration et à prévenir la marginalisation et/ou l'exclusion sociale en soutenant et en aidant les personnes et les groupes en situation de risque de façon à ce qu'elles puissent utiliser leurs propres ressources dans une communauté en perpétuel changement.

Les éducateurs sociaux travaillent de façon privilégiée dans des rapports individuels et en groupes restreints. Ils sont généralement engagés dans des lieux de vie, des centres de jour et externats, des ateliers divers, des lieux d'accueil et interviennent aussi à

domicile. Les éducateurs sociaux travaillent souvent en équipe et ils ont régulièrement à collaborer avec d'autres professionnels et institutions.

1.4. L'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

L'animateur socioculturel travaille au sein d'une équipe multidisciplinaire, sur des terrains où les pratiques sont extrêmement variées. Il y exerce trois fonctions essentielles qui caractérisent son action :

- Promotion – conscientisation : favoriser l'émergence des acteurs ;
- Organisation : gérer, diriger, communiquer ;
- Négociation – médiation entre les acteurs dans le contexte socio- politique.

Les animateurs socioculturels privilégient le travail collectif, que ce soit dans des centres de loisirs, des maisons de quartiers, des établissements médico sociaux, des foyers de jour pour personnes âgées, des syndicats, des centres culturels ou dans le travail de rue.

Leur fonction de médiation favorise les prises de conscience d'identités collectives, permet aux communautés de mieux jouer leur rôle et de construire des projets pour agir. Ils s'efforcent en particulier de faciliter l'accès à l'expression et à l'action des groupes minorisés. Leur intervention vise à permettre une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté.

CONCLUSION GENERALE

L'objet de notre contribution a consisté à décrire, analyser et porter une réflexion sur les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux face à des personnes en difficultés ou vulnérables en RD Congo. Le travail social se situe au cœur de ce débat, notamment lorsque les professionnels sont confrontés à certains comportements contraires aux valeurs de la société congolaise ou aux droits de l'homme.

Chargés d'une mission d'intégration par la société ou leurs institutions, les professionnels de l'action sociale sont à la recherche d'outils d'analyse pour créer de nouveaux savoir-faire mieux adaptés aux problématiques d'exclusion sociale. C'est dans ce contexte que l'action de formation, que l'on peut définir comme un processus de changement, doit pour être efficace, faire évoluer les représentations sociales du travailleur social. Cette action vise à amener les formateurs à pouvoir travailler sur celles-ci, parallèlement aux objectifs de la formation qu'ils sont chargés de transmettre.